

[HOMMAGE]

**Le Conseil d'administration et les équipes de la FEEF expriment leur immense tristesse à l'annonce du décès de son Président d'honneur,
Dominique Amirault**



C'est avec une profonde émotion et peine que nous venons d'apprendre le décès de Dominique Amirault, Entrepreneur et Président de la FEEF de 2012 à 2022.

Dominique Amirault avait débuté sa carrière professionnelle à la Délégation interministérielle agroalimentaire puis au Secrétariat d'État auprès du Premier ministre Raymond Barre, en charge des industries agricoles et alimentaires.

Issu d'une famille de vignerons, il a ensuite quitté la sphère publique dans les années 1980 pour se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, en dirigeant notamment les Salins du Midi, Royal Champignon, Ackerman puis Soleou.

Élu au Conseil d'administration de la FEEF, créée en 1995, Dominique Amirault en a été le Président de 2012 à 2022. Il s'engage alors dans la promotion des Entrepreneurs PME indépendants fournisseurs de la distribution, en privilégiant le dialogue et la voie collaborative.

Fervent défenseur de la liberté d'entreprendre et de la différenciation PME, il avait à cœur de mettre en avant les spécificités des PME françaises indépendantes et leur rôle moteur dans la création de valeur.

Nous perdons un grand humaniste qui avait confiance en l'Homme, « *gisement inépuisable de valeur* », et dans l'Entrepreneur comme « *source des changements, du progrès et du bien-être tant recherché* ». « *Tous Citoyens Entrepreneurs, soyez prêts à entreprendre, à prendre en main votre destin et à être les parties prenantes de votre renaissance !* », écrivait-il dans son livre de propositions en 2017.

Léonard Prunier, Président de la FEEF : « *En plus de ma grande tristesse, je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour l'engagement sans failles de Dominique Amirault en faveur des PME indépendantes irriguant le territoire. Son décès laisse un grand vide dans la communauté des Entrepreneurs. Nous garderons le souvenir de son énergie entrepreneuriale, de sa bonne humeur, de son éternel sourire et de son profond optimisme. Ses valeurs et son humanisme continueront de guider la FEEF dans son action* ».

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa mère, à son épouse, à ses enfants, à ses petits-enfants et à ses frères ainsi qu'à toute sa famille. Tous nos adhérents se joignent à la douleur de ses proches.

La FEEF (Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France) représente les TPE/PME/ETI indépendantes fabriquant les produits de consommation alimentaire et non alimentaires du quotidien. Cela correspond à 22 000 entreprises, 250 000 emplois directs et 33 000 sites de production répartis dans les territoires. Garantes de la souveraineté industrielle et alimentaire de la France, ces entreprises de nos régions sont engagées en faveur des produits responsables, de l'approvisionnement et de l'emploi local. A cet égard, la FEEF a créé en 2014 le Label RSE « PME+ » pour valoriser les actions sociétales des PME/ETI fournisseurs de la distribution. www.fef.org